

# PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 4 NOVEMBRE 2024

### Sujets inscrits à l'ordre du jour

#### I – INTERCOMMUNALITE

1. marché à bons de commande voirie
2. désignation référent REUT (réutilisation des Eaux Usées Traitées)

#### II – PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2023 PAR LE PRESIDENT DE LA CCTVI

#### III – QUESTIONS DIVERSES

Point rencontre avec le Commandant de la gendarmerie Chinon

---

Le quatre novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du 30 octobre 2024, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Eric LOIZON, Maire.

PRESENTS : M. LOIZON, M. BOURRY, Mme LAURENS, Mme MOTHEAU, M. CADOT, M. DELAY, M. JUZEAU, M. PIEDOUE, M. SAVATIER, Mme SEGRETAIN, M. TESSIER, Mme WARTEL-OUVRARD

*FORMANT la majorité des membres en exercice*

EXCUSES : M. ABELS, M. GINER, Mme LAMY, Mme LECOMTE, Mme FROIN, Mme SEIGNEURIN, Mme COGNEAU quitte la séance après le tour de table

POUVOIRS : /

---

Madame SEGRETAIN a été élue secrétaire

---

### **0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE SEANCE DU 7 OCTOBRE 2024**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la transmission aux membres du Conseil municipal du procès-verbal de séance du Conseil municipal du 7 octobre 2024,

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de séance du 7 octobre 2024 à l'approbation des

conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ces procès-verbaux avant leur adoption définitive.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de séance du 7 octobre 2024.

## TOUR DE TABLE

Intervenant	Sujet	Adjoint concerné	Décision
M. LOIZON	Réfléchir aux aménagements à réaliser pour limiter les inondations. Réunion mercredi dernier avec le lotisseur pour les trottoirs : étude en cours pour bi-couche renforcé ou enrobé grenailé		
M. BOURRY	A participé à une réunion et s'interroge sur le rôle exact du SAVI		
Mme LAURENS	/		
Mme MOTHEAU	Spectacle Vaugarni annulé pour raison technique (coupure électrique) report envisagé en 2025 Rappel Comité culture jeudi 7/11 à 19h Programmation réunion de travail « plan vélo » le 11/12 à 19h		
M. CADOT	Travaux sol du gymnase reportés en février suite inondation (étude en cours avec le SAVI)		
M. ABELS	Excusé		
Mme COGNEAU	Repas des aînés 89 inscrits dont 58 aînés, soit 30% seulement des invités : réfléchir à une action différente pour les Aînés Est très gênée par les propos tenus dans le WhatsApp élus		
M. DELAY	/		
Mme FROIN	Excusée		
M. GINER	Excusé		
M. JUZEAU	Rappel organisation cérémonie du 11 novembre		
Mme LAMY	Excusée		
Mme LECOMTE	Excusée		
M. PIEDOUE	Un passage piéton est-il prévu en face du cimetière ?		Oui
M. SAVATIER	Entretien des bords de la Thilouze et nettoyage du lavoir par le SAVI		
Mme SEGRETAIN	/		
Mme SEIGNEURIN	Excusée		
M. TESSIER	/		
Mme WARTEL-OUVRARD	Qui est chargé d'entretenir les talus le long des fossés ?		La commune en fonction de ses priorités

## I – INTERCOMMUNALITE

### 1. Marché à bons de commande voirie

Vu le Code de la commande publique et notamment son article L.2113-8 ;

Considérant :

- L'intérêt économique pour la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre et ses communes membres de procéder à la consultation commune pour procéder à des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie, et la nécessité de passer un marché annuel à bons de commandes reconductible trois ans afin d'assurer la réalisation de ces différentes prestations ;
- Que l'article L.2113-8 du Code de la commande publique prévoit la possibilité de créer un groupement de commandes conduisant, au terme d'une consultation unique, au choix d'un titulaire unique ;
- Que le Code général des collectivités territoriales prévoit dans son article L.2121-21 que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations, sauf dispositions législatives ou réglementaires prévoyant ce mode de scrutin ;
- Que l'élection des représentants de la commission d'appel d'offres du groupement entre dans ce cas de figure ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie sur le territoire communautaire
- Demande que l'analyse des offres soit faite en tenant compte des petites réparations ;
- Demande que la consultation soit lancée sans minimum d'achat obligatoire ;
- Décide de ne pas procéder au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la commission d'appel d'offres paritaire du groupement de commandes susvisé ;
- Désigne M. BOURRY Dany représentant titulaire et M. LOIZON Eric représentant suppléant au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

### 2. Désignation référent REUT (réutilisation des Eaux Usées Traitées)

La Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre lance une étude de faisabilité pour la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) et demande qu'un référent soit désigné dans chacune des communes pour mieux appréhender nos besoins et amender l'inventaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne Monsieur Patrick SAVATIER référent pour l'étude de réutilisation des eaux usées.

## **II – PRESENTATION DU RAPPORT D’ACTIVITES 2023 PAR LE PRESIDENT DE LA CCTVI**

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l’Indre présente le rapport d’activités 2023 qui a été transmis à l’ensemble des membres du Conseil Municipal.

Il rappelle que la CCTVI compte 54 671 habitants qui lui confèrent la 2<sup>ème</sup> place des communautés de communes d’Indre-et-Loire après Tours Métropole Val de Loire.

La CCTVI décline son projet de territoire autour de 6 enjeux stratégiques :

- Contribuer à développer un environnement écoresponsable
- Développer l’activité économique
- Favoriser la cohésion sociale
- Agir pour la mobilité sur le territoire
- Mutualiser les moyens via la Communauté de communes et inter-communes
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine

Sa situation géographique le long de la vallée de l’Indre et à proximité de la métropole lui confère un réel atout en offrant un cadre naturel riche et diversifié, propice à la fois à l’agriculture, à l’industrie, au tourisme et aux activités de loisirs.

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

### **Point rencontre gendarmerie de Chinon**

Monsieur le Maire informe l’Assemblée qu’il a rencontré mercredi dernier, avec ses adjoints, Monsieur Marichez, commandant de la gendarmerie de Chinon et le Major Bouchardeau.

Le commandant Marichez a présenté le rapport d’interventions 2023/2024 qui dénote une augmentation des faits de délinquance sur un an (11 en plus) et une diminution considérable du nombre d’heures de présence sur notre commune (qui s’explique en partie par l’absence de 3 agents sur la brigade d’Azay-le-Rideau).

Cette rencontre a été l’occasion de faire un point détaillé sur l’outil « participation citoyenne » qui consiste en un partenariat entre le Préfet, la Municipalité et la gendarmerie. Ce dispositif, qui n’a pas vocation à se substituer à l’action de la gendarmerie mais permet de l’alerter en temps réel, vise à rassurer la population et à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance.

Le commandant Marichez présentera ce dispositif à l’ensemble des élus le lundi 2 décembre à 18h30, avant la réunion du Conseil Municipal.

## Relevé des délibérations examinées le 4 novembre 2024

<b>Délibération</b>	<b>Objet</b>	<b>Décision</b>
2024.11.001	Renouvellement du marché à bons de commande voirie avec la CCTVI	Approuvée
2024.11.002	Désignation référent R.E.U.T auprès de la CCTVI	Approuvée

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 21h40

LOIZON Eric, Maire	
SEGRETAIN Noémie, secrétaire de séance	